



# MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller	Roxanne Bureau-Grenier
Julie Bertrand, conseillère	Frédéric Lapointe, conseiller
Jacques Tessier, conseiller	Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

## Rés. 2023-05-125 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que puisqu'il y a quorum, le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Rés. 2023-05-126 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal des séances d'avril 2023
- 1.4 Dépôt de la correspondance
- 1.5 Période de questions de l'assemblée
- 1.6 Syndicat
  - A) Signature d'une lettre d'entente pour l'employé 02-0219
  - B) Signature d'une lettre d'entente pour le poste de concierge
- 1.7 Offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement

d'une charte salariale et d'une politique salariale

1.8 Nomination d'un maire suppléant

## **2. Trésorerie**

2.1 Approbation des comptes d'avril 2023

2.2 Achat de pneus pour le camion F350

2.3 Achat du logiciel GSF Débit

## **3. Sécurité publique**

3.1 Demande d'appui de la MRC Mékinac pour la présentation d'un projet de centre d'entraînement en sécurité incendie au Fonds Régions et Ruralité volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

3.2 Embauche d'une agence de sécurité pour effectuer la surveillance dans la municipalité

## **4. Transports, hygiène du milieu et environnement**

4.1 PAERRL/Résolution attestant de la véracité des frais encourus sur les routes de niveau 1 et 2

4.2 Inspection des ponts situés sur le réseau municipal

4.3 Offre de service pour le trappage des castors

4.4 Adoption du Bilan 2021 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

4.5 Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023

4.6 Achat de bacs 1100 litres

4.7 Réseau de surveillance volontaire des lacs/Reprise des activités de suivi pour le lac Croche

4.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 399-2023

## **5. Santé et bien-être**

Aucun sujet

## **6. Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 6.1 Règlement 397-2023 : modifiant le règlement de zonage #337-2016
  - A) Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter
  - B) Adoption finale du règlement
  
- 6.2 Règlement 398-2023 : Modifiant le règlement de zonage #337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle/2<sup>e</sup> projet de règlement
  
- 6.3 Offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame

## **7. Loisirs et culture, vie communautaire**

- 7.1 Grand Bazar du Printemps/Demandes diverses

## **8. Autres sujets**

- 8.1 Questions de l'assistance
  
- 8.2 Affaires nouvelles
  - A) Ajustement du prix des loyers de l'Hôtel de Ville et de la caserne
  
- 8.3 Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-127 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de d'avril 2023

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 tel que proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Correspondance avril 2023**

#### **Mini-Scribe Avril 2023**

Rappel d'obligations

Au plus tard le 15 mai :

- Rapport financier et rapport du vérificateur externe;
- Communication d'informations en application de la Loi visant la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

Lundi 22 mai, Fête de la Reine ou Journée nationale des Patriotes

Indexation des frais exigibles en matière d'accès à l'information.

Conditions d'émission des permis de construction et de lotissement – modifications à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

### **Curriculum Vitae**

Une personne a postulé pour un emploi administratif.

### **Souper aux homards à volonté**

La 8<sup>e</sup> édition du souper bénéfique au profit du Camp Val Notre-Dame se tiendra le 27 mai prochain sur place. La vente de billets au coût de 140 \$ par personne offre une importante source de financement pour l'organisme et l'aide considérablement à la réalisation de sa mission. Le député François-Philippe Champagne sera le président d'honneur cette année.

### **Soirée des Gens de Terre et Saveurs 2023**

La Fédération de l'UPA de la Mauricie remercie la municipalité pour son implication lors de la soirée Gens de Terre et Saveurs 2023.

### Rés. 2023-05-128 : Dépôt de la correspondance d'avril 2023

Il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Questions de l'assistance

Monsieur Marcel Bacon demande si la municipalité effectue un suivi du dossier d'exploitation minière à Sainte-Thècle.

Monsieur Marcel Bacon demande si la municipalité était au courant des coupes forestières qu'il y aura au lac du Jésuite et indique que la municipalité devrait avoir un ingénieur forestier dans le dossier qui ne provient pas d'une compagnie de coupe forestière et qui a la forêt et la faune à cœur.

Monsieur Jacques Damphousse demande si la municipalité sait que des organismes non-gouvernementaux de protection de la forêt existent.

Monsieur Jean-François Couture par du conteneur de récupération de verre qu'il y a à Saint-Tite et demande s'il pourrait y en avoir un à Sainte-Thècle.

Signature d'une lettre d'entente pour l'employé 02-0219

Reporté.

Rés. 2023-05-129 : Signature d'une lettre d'entente pour le poste de concierge

CONSIDÉRANT que le syndicat a déposé une demande pour modifier l'horaire du poste du concierge ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a essayé pendant quelques semaines l'horaire proposé par le syndicat et que celui-ci n'a pas nui aux opérations de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le syndicat demande à ce que cet horaire devienne permanent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de signer la lettre d'entente pour modifier l'horaire du poste de concierge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de services de Claude Grenier Ressources humaines pour l'établissement d'une charte salariale et d'une politique salariale

Reporté.

Rés. 2023-05-130 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Roxanne Burea-Grenier, conseillère au siège numéro 2,

- A) Mairesse suppléante pour les prochains six mois
- B) Substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-131 : Approbation des comptes d'avril 2023

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril au montant de 372 729,02\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-132 : Achat de pneus pour le camion F350

CONSIDÉRANT que le camion F350 a besoin de nouveaux pneus;

CONSIDÉRANT les offres suivantes reçues du Garage Ismen Lefebvre 2007 :

- 4 pneus Toyo Open Country A/T 111 LT245/75R17 1 453,28\$ plus taxes
- 4 pneus Toyo Open Country H/T11 LT245/75R17 1 272,12\$ plus taxes
- 4 pneus Yokohama Geolandar A/T G015 1 375,40\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand appuyé par Bertin Cloutier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète 4 pneus Toyo Open Country A/T 111 LT245/75R17 au coût de 1 453,28 \$ plus taxes du Garage Ismen Lefebvre 2007.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2023-05-133 : Achat du logiciel GSF Débit

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics demande à la municipalité d'acheter le logiciel GSF Débit pour calculer la dimension des ponceaux selon la méthode définie dans le Règlement sur l'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT l'offre de Groupe Système Forêt pour l'acquisition du logiciel GSF Débit au coût unique de 495\$ plus taxes et de 100\$ par année par la suite pour l'entretien;

CONSIDÉRANT que Groupe Système Forêt offre également une formation facultative au coût de 545\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète le logiciel GSF Débit au coût de 495\$ plus taxes de Groupe Système Forêt.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2023-05-134 : Demande d'appui de la MRC Mékinac pour la présentation d'un projet de centre d'entraînement en sécurité incendie au Fonds Régions et Ruralité volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité;

ATTENDU que les municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Trois-Rives désirent présenter le projet de Centre d'entraînement en sécurité incendie de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'aide financière

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle s'engage à participer au projet de Centre d'entraînement en sécurité incendie de la MRC de Mékinac et à assumer une partie des coûts par le biais de la MRC de Mékinac;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Mékinac organisme responsable du projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-135 : Embauche d'une agence de sécurité pour la surveillance de la municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un agent de sécurité pour la surveillance des endroits publics;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre d'agence de sécurité soit d'Agence Sécurité Accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture d'un agent avec voiture pour les vendredis et samedis à compter du 16 juin 2023 jusqu'au 19 août 2023 de 19h00 à 1h00.
- Accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture d'un agent pour la surveillance du parc Saint-Jean-Optimiste pour les samedis et dimanches à compter du 24 juin 2023 jusqu'au 20 août 2023 de 11h00 à 17h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-136 : PAERRL/Résolution attestant de la véracité des frais encourus sur les routes de niveau 1 et 2

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fournir un rapport des dépenses effectuées sur les routes de niveau 1 et 2 de sa localité pour justifier l'aide financière du Ministère des Transports, dans le cadre du programme PAVL;

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectué des dépenses de 530 192,48 \$ sur les routes de niveau 1 et 2 de sa localité pour l'entretien d'été et d'hiver 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle atteste de la véracité des frais encourus sur les routes de niveau 1 et 2 pour l'année 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-137 : Inspection des ponts situés sur le réseau municipal

CONSIDÉRANT que le MTQ a effectué la vérification des ponts et a remarqué quelques déficiences;

CONSIDÉRANT que ces déficiences sont à la charge de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à effectuer les réparations mineures à des ponts qui ont été inspectés par le MTQ.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-138 : Offre de service pour le trappage des castors

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit souvent faire trapper des castors;

CONSIDÉRANT l'offre de Marc Bronsard pour le trappage des castors au coût de 65\$ du castor plus les frais de déplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service de Marc Bronsard pour le trappage des castors au coût de 65\$ du castor plus les frais de déplacement.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-139 : Dépôt du Bilan 2021 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit produire annuellement un rapport annuel sur la gestion de l'eau potable dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable au plus tard le 31 août de chaque année;

CONSIDÉRANT que le Bilan 2021 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt du Bilan 2021 de la Stratégie thècloise d'économie d'eau potable approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-140 : Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE

- la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle



comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

- la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Bertin Cloutier et il est unanimement résolu que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;
- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;
- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet et tout dépassement de coûts;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-141 : Achat de bacs 1100 litres

CONSIDÉRANT que la municipalité utilise des bacs 1100 litres à différents endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité vend également des bacs 1100 litres aux différents commerces de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de USD Global au coût de 652,75\$ plus taxes par bac de 1100 litres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète de USD Global 10 bacs de 1100 litres pour un montant de 6 527,50 \$ plus taxes.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-142 : Réseau de surveillance volontaire des lacs – Lac Croche

CONSIDÉRANT que le Réseau de surveillance volontaire des lacs nous offre d'adhérer au programme afin d'effectuer des prélèvements d'eau dans le Lac-Croche pour continuer l'échantillonnage débuté en 2018;

CONSIDÉRANT que cette participation permettra d'améliorer la précision des données du lac;

CONSIDÉRANT que les frais de participation sont de 208,70 \$ plus taxes pour la saison 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adhère au programme d'échantillonnage du Réseau de surveillance volontaire des lacs pour le Lac-Croche pour l'année 2023 au coût de 208,70\$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 399-2023

Sébastien Moreau

- Donne avis de motion qu'il sera adopté le règlement 399-2023 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-Croche située au débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste et la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite située sur le lot 4 871 740 du Cadastre du Québec
- Dépose le projet du règlement 399-2023 concernant la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-Croche située au débarcadère du Parc Saint-Jean-Optimiste et la gestion de la rampe de mise à l'eau du Lac-du-Jésuite située sur le lot 4 871 740 du Cadastre du Québec.

Rés. 2023-05-143 : Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

IL EST PROPOSÉ par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter préparé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-144 : Règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016

IL EST PROPOSÉ par Julie Bertrand, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la version finale du règlement 397-2023 modifiant le règlement de zonage #337-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-145 : Règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le second projet de règlement 398-2023 modifiant le règlement de zonage 337-2016 pour préciser les modalités applicables aux établissements d'hébergement touristique et d'autoriser les résidences de tourisme et principale sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre d'achat pour le lot 6 448 064 sur la rue Notre-Dame

Reporté.

Rés. 2023-05-146 : Grand Bazar du printemps/

CONSIDÉRANT que le Grand Bazar du printemps nous demande de faire des photocopies de leurs formulaires d'inscription, de la réglementation et des dépliants gratuitement et faire la publicité de cet événement;

CONSIDÉRANT que le Grand Bazar du printemps aura besoin aussi de barrières et d'un camion pour distribuer les tables louées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la tenue du Grand Bazar du printemps et fournira gratuitement les photocopies, un camion et fera la publicité sur le site internet et le bulletin municipal pour la tenue de cette activité qui aura lieu le 3 juin 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Madame Jocelyne Gervais demande quel est le terrain à vendre.

Monsieur Rémi Beaupré-Lemieux demande comment on fait pour savoir s'il y a des terrains à vendre à la municipalité et s'il peut faire une offre d'achat sur le terrain qui est à vendre.

Monsieur Yvon Goulet demande si une demande a été faite pour creuser des fossés dans le rang Saint-Georges.

Monsieur Ismen Lefebvre demande si la municipalité projette de se doter de radars pédagogiques et se plaint de la vitesse excessive devant sa maison.

Madame Sophie Lesage indique que la vitesse est de plus en plus un problème sur la rue Saint-Amand et qu'elle craint que des enfants ne se fassent blesser ou tuer et suggère de poser des dos d'âne près de son domicile et à l'autre extrémité de la voie de contournement.

Madame Christiane Naud demande s'il est permis de photographier des véhicules et si les motorisés ont le droit de passer la nuit dans le stationnement du parc Saint-Jean-Optimiste.

Monsieur Jean-François Couture demande si le conseil sait si une analyse sur le type de couverture faite par la police est disponible et rappelle au conseil municipal le nombre d'autopatrouilles disponibles sur le territoire de jour et de nuit.

Affaires nouvelles :

Rés. 2023-05-147 : Ajustement du prix des loyers de l'Hôtel de Ville et de la caserne

CONSIDÉRANT que le prix des loyers n'a pas été ajusté depuis plus de 20 ans à l'Hôtel de Ville et à la caserne;

CONSIDÉRANT le taux d'inflation élevé des deux dernières années qui a augmenté de façon substantielle les dépenses pour l'entretien de l'Hôtel de Ville et de la caserne;

CONSIDÉRANT que selon le Tribunal administratif du logement, l'estimation moyenne d'ajustement de base en pourcentage est de 4,5% pour les loyers chauffés au propane et de 7,3% pour les loyers chauffés au mazout;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle augmente le coût des loyers à l'Hôtel de Ville de 7,3% et le coût des loyers à la caserne de 4,5% pour le prochain renouvellement de ces baux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2023-05-148 : Levée de la séance

À 8 heures et 34 minutes, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Directrice générale/Greffière-trésorière